



# Les Michnayot expliquées

## Introduction à la Massekhet Soucca

**La Massekhet Soucca est une Massekhet du Séder Moéd.  
Elle porte sur des sujets concernant la fête de Souccot, notamment :**

1. Les *halakhot* concernant la construction de la Soucca.
2. Les actions à accomplir dans la Soucca.
3. Les *halakhot* concernant les *arbaat haminim* (אַרְבַּעַת הַמִּינִיִּים), les quatre espèces.
4. La joie de Souccot dans le Beit HaMikdash.
5. Description de la *sim'hat beit hachoeva* et de la *mitsva de nissoukh hamayim*.





## DE LA TORAH ÉCRITE À LA TORAH ORALE

## EXERCICE 1

## Lisez attentivement les psoukim suivants (Vayikra 23, 42-43) :

בַּסֻּכּוֹת תֵּשְׁבוּ שִׁבְעַת יָמִים, כָּל הָאֶזְרָח בְּיִשְׂרָאֵל יֹשְׁבוּ בַּסֻּכּוֹת.  
לְמַעַן יֵדְעוּ דַרְתֵיכֶם כִּי בַּסֻּכּוֹת הוֹשַׁבְתִּי אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, בְּהוֹצִיאִי אוֹתָם מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם, אֲנִי ה' אֱ-לֹהֵיכֶם.



## TRADUCTION

Vous demeurerez dans des Souccot durant sept jours ; toute personne habitant en Israël résidera dans des Souccot, afin que vos générations sachent que J'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des Souccot quand Je les ai fait sortir du pays d'Égypte, Moi, Hachem, votre Dieu.

## Quels détails concernant la mitsva de la Soucca peut-on apprendre de ces psoukim, et quels détails ne peut-on pas déduire de ces psoukim ?

Détail concernant la mitsva de la Soucca	On peut déduire cette information de ces psoukim	On ne peut pas déduire cette information de ces psoukim
Combien de jours doit-on résider dans la Soucca ?		
Comment construit-on la Soucca ?		
Quelles actions doit-on accomplir dans la Soucca ?		
Pourquoi doit-on résider dans la Soucca ?		

**Miriam** : La mitsva de la Soucca comporte de nombreux détails, mais seuls certains d'entre eux ont été explicitement écrits dans la Torah. Comment pouvons-nous donc connaître tous les détails concernant cette mitsva ?



**Grad** : Les détails de cette mitsva qui ne figurent pas dans la Torah, ont été donnés oralement à Moïse qui les a communiqués à son tour au peuple d'Israël. Puis, chaque Rav l'a transmis oralement à ses élèves jusqu'à l'époque de Rabbi Yehouda HaNassi qui a finalisé la rédaction de la Michna. Et c'est ainsi que la tradition s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui.



**LAMORIM** Fonds Harevim



FONDATION  
EDMOND J. SAFRA

Fondation  
pour la  
Mémoire  
de la  
Shoah



Sicta-Rashi Foundation  
קרן סאקט"א-רש"י



UNITED  
Strengthening Jewish Education

**Halakhot** Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «Halakhot Expliquées»: **Rav Aviad Bartov**, Orientation et conseils pour les questions de Halakha: **Rav Yossef Tsvi Rimon**, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction: **Israël Rosenberg**, **Rav Reouven Rosenshtark**, **Noam Malchi**, Directeur du Département Francophone: **Eliezer Shargorodsky**, Révision linguistique: **Moria Shtern**, **Israël Rosenberg**, Graphisme hébreu: **Chlomtсион Fischer** | [fshlom@gmail.com](mailto:fshlom@gmail.com), Illustrations: **Hananel Tordjman** | [hananel@gmail.com](mailto:hananel@gmail.com), [www.lamorim.org](http://www.lamorim.org), **Dvorah Serrao**, Directrice de Lamorim, **Eliezer Schilt**, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction: **Laure Halber**, Graphisme français: [twindesigners.com](http://twindesigners.com).

Contact: [info@lamorim.org](mailto:info@lamorim.org), © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone: +972 (0)25474542/7,

Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, [office@sulamot.org](mailto:office@sulamot.org), [www.sulamot.org](http://www.sulamot.org), אלוֹן שְׁבוֹת, ה'תש"ף